

NEPAL



- Capitale : Katmandou
- Population : 22 600 000 hab.
- Superficie : 147 181 Km²
- Langue : Nepali
- Fête nationale : 28 décembre (anniversaire du Roi Birendra)
- Monnaie Nationale : Roupie népalais
- Cours : 1 nrp = 14 xpf // 1 xpf = 0.68 nrp (Taux de change au 14.11.05)
- Fuseau horaire : -5H15
- Climat : - moins de 1000m : chaud et humide - entre 1000 et 4000 m tempéré (Katmandou) - plus de 4000 m glacial (haut Himalaya)
- Religions : Hindouistes et bouddhistes

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE VISA

Pour un voyage de tourisme vous devez joindre :

- Votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- 1 photo récente en couleur de format identité,
- 1 formulaire de demande de visa remplis et signés,
- 1 itinéraire de voyage.

Pour un voyage d'affaire vous devez joindre :

- Votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- 2 photos récentes en couleur de format identité,
- 2 formulaires de demande de visa remplis et signés,
- Une lettre de mission de votre employeur indiquant les dates de séjour, la prise en charge et l'adresse du correspondant.

En cas de long séjour il est préférable de se faire immatriculer au Consulat de France :
Lazimpat - BP 452 Katmandou
Tél. : [977] (1) 412 332 - 414 734
Fax : [977] (1) 419 968

Clin d'oeil

Les voyageurs se rendant au Tibet en passant par Katmandou doivent savoir que leur visa pour la Chine sera annulé en arrivant au Népal et remplacé par un visa spécifique à la région du Tibet. Seuls les titulaires d'un « visa groupe » sont en général autorisés à rentrer au Tibet.